LES JOURS DE LANS

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLAGE • **AUTOMNE 2026** n°45



LANS-EN-VERCORS

DOSSIER
Les compétences des institutions du territoire

ENVIRONNEMENT
Tout connaître sur l'eau de Lans

NOËL DES AÎNÉS
Un nouveau repas de Noël

SOMMAIRE

P. 04
CULTURE

P. 05
ENFANCE & JEUNESSE

P. 06
RÉGIE D'EXPLOITATION DES MONTAGNES DE LANS

P. 07
TRAVAUX

P. 08
ENVIRONNEMENT

P. 10
SOLIDARITÉ - ACTION SOCIALE

P. 11
NOËL DES AÎNÉS

P. 12
INSTITUTIONS

P. 13
MAIRIE

P. 14
CARNET & HOMMAGES

P. 15
TRIBUNE POLITIQUE & INFOS PRATIQUES

RESTEZ INFORMÉS !

MAIRIE-LANSENVERCORS.FR
COMMUNEDELANSENVERCORS
COMMUNELANSENVERCORS

SCANNEZ-MOI
pour suivre la Commune sur Illiwap

SCANNEZ-MOI
pour recevoir la lettre d'information

Lans-en-Vercors est labellisée

FLOCON VERT
Station Verte
Village de Neige

Lans-en-Vercors est jumelée avec

TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
Trestel CÔTE DE GRANIT ROSE

St DONAT



© Mairie de Lans-en-Vercors

ÉDITO

Cet été, nous avons eu chaud. Très chaud. À 1000 mètres d'altitude, nous avons vécu l'été le plus chaud jamais enregistré en France.
Cet été, nous avons manqué d'eau. Certaines sources ont faibli, les alpages se sont asséchés, les restrictions se sont installées.
Cet été, nous avons regardé les incendies se rapprocher de territoires où nous ne pensions pas les voir. Nous avons vu nos forêts souffrir, nos agriculteurs s'inquiéter, nos paysages changer.
Cet été n'est pas une parenthèse que l'automne viendra refermer. Il préfigure ce à quoi nous devons désormais nous préparer.
Cet été nous oblige.
Il nous oblige à anticiper le partage et la préservation de l'eau. À adapter nos bâtiments et nos espaces publics à la chaleur. À préparer nos forêts et notre agriculture. À mieux prévenir le risque incendie. À protéger les plus fragiles.
Et, bien sûr, à agir pour réduire notre impact sur le climat.

« PRÉPARER DEMAIN, C'EST PRENDRE SOIN DE NOTRE COMMUNE. »

Tout cela demande des moyens.
Or ceux des collectivités, et tout particulièrement des Communes, sont extrêmement contraints.
Nous ne pourrons pas tout faire, ni tout de suite. Il faudra choisir, prioriser, inventer, coopérer.
Mais le manque de moyens ne peut pas devenir une raison d'attendre. Au contraire, il nous oblige à anticiper. À regarder lucidement ce qui vient et à agir, chaque fois que nous le pouvons, pour y préparer Lans-en-Vercors.
Parce qu'anticiper coûtera toujours moins cher que subir.

Violaine Vignon
Maire de Lans-en-Vercors



© Focus Outdoor







© Mairie Lans-en-Vercors

1



© Le Cairn

2



© Mairie Lans-en-Vercors

3

1. Le 23 juillet dernier, l'ensemble du village s'était mis aux couleurs du Tour de France grâce à l'association des commerçants, aux petites mains de La Passerelle et aux services techniques. Des souvenirs qui resteront dans les mémoires des nombreux spectateurs venus profiter de la fête.
2. Une ouverture de saison festive et conviviale au Cairn, où l'on a pu remplir son agenda des mois à venir avec des spectacles pour tous les goûts et chanter en chœur avec le duo « Les Michels ».
3. Le 29 août, c'est au gymnase d'Autrans qu'environ 90 associations de tout le plateau se sont réunies pour proposer toutes sortes d'activités pour petits et grands. La buvette du CMJ a pu régaler les papilles grâce aux nombreuses crêpes réalisées !

ON A AIMÉ… À LA MÉDIATHÈQUE

Le sentiment du littoral, "un récit de voyage et de lectures pour adultes, éd. La Grange Batelière, 2025.



Marc Roger est un lecteur public passionné.
Il entreprend un voyage de lecture, à pied et à voix haute, le long du littoral français entre Bray-Dunes et Hendaye : 1 an, 5 régions, 16 départements, 555 Communes, 5 000 kilomètres et 120 lectures publiques dans les médiathèques, les librairies, les restaurants, lieux insolites…
Un récit vibrant, joyeux, bienveillant, inspirant…

La maison au bord du canal. L'histoire de la maison d'Anne Frank, un documentaire jeunesse de Thomas Harding et Britta Teckentrup, éd. La Partie, 2023.



Et si une maison pouvait parler ? Celle au bord du canal d'Amsterdam en aurait des choses à raconter !
Des fêtes, des rires, des secrets bien gardés… et l'histoire bouleversante d'une jeune fille qui y a écrit son journal : Anne Frank. Avec les images pleines de charme de Britta Teckentrup, on pousse la porte de cette maison pas comme les autres pour un voyage dans le temps entre petite et grande Histoire. Bouleversant et lumineux ! *À partir de 8 ans.*

Le fil de notre histoire, un album jeunesse de Fabian Negrin et Kalina Muhova, éd. La Martinière, 2026.



Un voyage à travers le temps : l'histoire d'une famille racontée à rebours, jusqu'à ses origines les plus lointaines… comme une pelote de laine qui se déroule. Un extraordinaire arbre généalogique pour comprendre d'où l'on vient.
Un album fascinant, original et un peu retro, qui met en lumière la petite histoire de nos racines, en même temps que celle de notre origine Commune. Nous faisons toutes et tous partie de la même famille ! *À partir de 5 ans.* ■

À SAINT-DONAT ON SE « LÂCHE LOUSSE »*

Voilà comment on a fêté la culture à Saint-Donat tout au long de l'été ! Dans le cadre de la programmation « Un été tout en culture », une quinzaine de spectacles ont rassemblé citoyens et visiteurs dans une ambiance festive et chaleureuse. La Commune a aussi mis en valeur ses artistes et ses créateurs grâce à l'exposition « Oser l'art », au marché des artisans et à plusieurs expositions artistiques. L'automne se poursuit dans le même esprit avec la course de boîtes à savon et le « Festival Plein Air », deux rendez-vous qui feront rayonner la créativité, le dynamisme et le plaisir de se retrouver à Saint-Donat.

**Oublier ses soucis pour s'amuser sans retenue.* ■



© Mairie de Saint-Donat



© Julie Cherki

DEUX PREMIERS SPECTACLES COMPLETS !

La saison culturelle démarre fort au Cairn ! Elle se poursuit avec de nombreuses propositions de spectacles, ateliers et animations. Au programme : du cirque de haut vol avec *Loops* et *Kontact* (octobre), des concerts décalés et déjantés avec le *Big Ukulélé Syndicate* (novembre) et *Plastic Boum Boum* (décembre), ainsi que du théâtre classique et contemporain avec *Parler Pointu* (décembre) et *Le Quichotte* (janvier). Vous avez envie d'exprimer vos talents artistiques ? Des ateliers musicaux en lien avec certains spectacles sont ouverts à tous !
Le Cairn lance également un appel à candidatures (ouvert jusqu'au 1er décembre) pour participer à son premier Tremplin artistique *Vercors en Scène* qui aura lieu les 22 et 23 mai 2027 ! Retrouvez toutes les informations et modalités d'inscription sur www.lecairn-lansenvercors.fr.
À noter : le festival Jeunes Bobines se déroulera du 18 au 24 février 2027. ■

LES PETITS CHIFFRES DE LA RENTRÉE

Cette année, 225 élèves, 14 enseignants, 3 AESH, 3 ATSEM et les 20 membres de l'équipe de la Passerelle ont franchi le portail de l'école le 1er septembre. Bonne année scolaire riche en apprentissages aux plus petits comme aux plus grands !

LES NOUVELLES TÊTES À LA PASSERELLE

Cette année, l'équipe pédagogique accueille de nouveaux visages. De quoi insuffler des idées inédites et une énergie renouvelée au sein de cette équipe pluridisciplinaire de 26 personnes. Chaque individu regorge de compétences et dans le sac à dos des animateurs, on trouve de tout : activités physiques, d'éducation à l'environnement, manuelles, artistiques et même gastronomiques !
Chaque enfant a de quoi y trouver son compte et découvrir une passion ou un talent caché !
Ce mix anciens/nouveaux apporte également un vent de fraîcheur pour aller vers de nouveaux objectifs.
Ils sont fin prêts pour accueillir les enfants en toutes circonstances ! ■



© La Passerelle

LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE LA PASSERELLE

Le projet pédagogique est l'outil qui permet de mettre en musique le fonctionnement de La Passerelle.

L'accueil de loisirs de Lans-en-Vercors, La Passerelle ne se limite pas à garder les enfants : elle les accompagne, les fait grandir et leur donne les clés pour devenir acteurs de leur vie.
Au cœur du projet pédagogique, différents objectifs guident l'action de l'équipe au quotidien. Favoriser l'autonomie et la confiance en soi, encourager le vivre ensemble et la coopération, offrir un cadre sécurisant et bienveillant : autant de valeurs qui orientent chaque activité proposée aux enfants.
La Passerelle, c'est aussi un ancrage fort dans le territoire du Vercors. Les enfants y apprennent à respecter leur environnement, à découvrir la nature qui les entoure et à adopter des gestes éco-responsables au quotidien.
Curieux et ouverts sur le monde, ils explorent d'autres cultures, d'autres façons de vivre, et apprennent à valoriser les différences.
L'équipe veille également à ce que chaque enfant puisse s'exprimer, donner son avis et participer aux décisions qui le concerne. Le lien avec les familles est au cœur de cette démarche : transparence, écoute et partenariat sont les piliers d'un accompagnement éducatif cohérent.
L'engagement de La Passerelle tient en quelques mots : agir chaque jour avec bienveillance, professionnalisme et enthousiasme, pour permettre à chaque enfant de grandir et de s'épanouir pleinement. ■



© La Passerelle

LE FORFAIT COMMUN EST DE RETOUR !

Cette saison, les détenteurs d'un Pass Alpin Saison Lans pourront bénéficier, pour 40€ supplémentaires, d'un accès illimité aux domaines alpins d'Autrans et Méaudre en Vercors.
Cette extension pourra être ajoutée à tout moment au forfait saison.
Du 13 au 31 octobre inclus, les préventes permettent de profiter de tarifs réduits sur les forfaits saison et sur le Pass Envie Liberté.

◊ À retrouver sur le site skipass.lansenvercors.com ou aux caisses centrales des Montagnes de Lans de 9h à 17h. ■

DEUX RECRUTEMENTS À LA STATION

L'année 2026 est synonyme de changement dans l'équipe de permanents de la station.
Philippe Boccon-Gebeaud et Michel Ravix, tous deux présents depuis plus de 30 ans au sein de l'équipe ont pris leur droit, bien mérité, à la retraite ! Philippe est remplacé par Kévin Deutsch sur le poste d'électromécanicien.
Coline Favier quant à elle part vers de nouvelles aventures professionnelles et est remplacée par Margaux Plessis sur le poste de chargée de communicaton et commercialisaton. Bienvenue à eux !



© REML

LES COULISSES DE LA SAISON

Une station ce n'est pas seulement l'hiver, du printemps à l'automne c'est aussi un travail de l'ombre !

La régie d'exploitation des Montagnes de Lans prépare la saison hivernale toute l'année, et à deux mois de l'ouverture officielle, l'équipe est dans les starting-blocks !
En complément de l'entretien usuel des machines, pistes et remontées, l'aménagement d'un nouveau système de distribution électrique a été réalisé et les terrasses de l'accueil ont fait l'objet d'une réfection.
Ce ne sont pas moins de trente saisonniers qui vont venir renforcer l'équipe, et la majorité d'entre eux renouvellent leur contrat tous les ans, signe de leur attachement aux domaines skiables de Lans-en-Vercors.
Plan de communication, outils numériques et supports papier, vente en ligne ou encore paramétrage des bornes, tout doit être synchronisé pour l'ouverture des ventes flash en octobre.
Avant la saison, les pisteurs et les conducteurs de téléski participent aux formations et actualisations nécessaires afin d'être opérationnels pour assurer la sécurité des skieurs et des skieuses pendant tout l'hiver.
Sans oublier le volet politique, où les membres du conseil d'administration travaillent avec la direction et les équipes afin de piloter l'établissement public qui assure la gestiondes domaines skiables et consolider le cadre administratif, juridique et financier.
Il n'y a plus qu'à attendre la neige ! Tout sera prêt pour accueillir les skieurs du 19 décembre au 7 mars et pour les ouvertures anticipées les week-ends, dès que les conditions d'enneigement le permettront. ■



© REML

UNE RENTRÉE DANS LE BÂTIMENT NORD !

Celle-ci a été rendue possible grâce à la mobilisation de nombreux services dès la mi-août : équipes de La Passerelle, chantiers jeunes, services techniques et enseignants. Trois classes du rez-de-chaussée ont été rafraîchies, équipées de volets roulants et d'un éclairage rénové. A l'étage, une cuisine équipe offre une nouvelle salle de restauration à l'équipe éducative, et des espaces de travail.

Durant l'été, un préau d'environ 180 m² a été créé en façade sud, reliant les deux bâtiments. Équipé d'une verrière pour l'éclairage naturel, d'un coffret électrique et d'un point d'eau, il permettra d'accueillir les enfants par tous les temps.
La cour, restituée pour la rentrée, a bénéficié de finitions paysagères suite à la désimperméabilisation d'environ 140 m².
Les finitions se poursuivent maintenant sur les 13 lots, avec des travaux programmés à l'automne pendant les vacances scolaires. ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

LES PETITS ARBRES DU CLOCHER

Afin d'assurer la préservation du clocher de l'église, un diagnostic électrique, patrimonial et structurel a été réalisé. Ce dernier a mis en évidence que des travaux de dévégétalisation étaient nécessaires et une entreprise spécialisée est intervenue.

LES COULISSES DE L'URBANISME !



© Freepik

Un projet de construction ou de rénovation, cela se prépare.
À ce titre vous avez la possibilité d'être accompagné et cette étape vous fera gagner un temps précieux.
Plusieurs pistes s'offrent à vous :
- Prendre rendez-vous avec Marion Fournel, l'architecte conseil, elle connaît par cœur tous les rouages du PLUi-H et saura vous conseiller,
- Rencontrer le service urbanisme de la Commune, tous les lundis en journée et les mardis matin, pour étudier ensemble la faisabilité de votre projet,
- Solliciter un rendez-vous avec les élus, directement sur le terrain.

Que ce soit pour un grand ou un petit projet, prenez ce temps d'échange pour que votre projet soit prêt ! ■

L'HIVER SE PRÉPARE DÈS AUJOURD'HUI, CHEZ VOUS ET EN MAIRIE

Dès à présent, les arbres, haies et arbustes doivent être élagués pour préparer le passage des engins de déneigement dans les rues et les allées.
C'est l'affaire de tous : propriétaires privés, pour la végétation qui dépasse sur le domaine public, et services techniques de la Commune, pour celle plantée sur le domaine public.
Au-delà de préparer la végétation à la rudesse de l'hiver, il est important de dégager le passage pour les chasse-neige afin qu'à leur tour ils puissent évacuer la neige !

A compter du 15 novembre et jusqu'au 15 mars les agents des services techniques passent en « VH », ou viabilité hivernale.
Cela veut dire qu'ils sont en veille permanente sur les aléas climatiques liés à l'hiver : chutes de neige, verglas, etc. Ils sont donc prêts à intervenir dès 4h du matin lors des grosses chutes de neige.
Ils travaillent main dans la main avec les déneigeurs privés mandatés par la Commune et le Département et couvrent à eux tous, l'entièreté de la Commune. ■

REJOIGNEZ LE COMITÉ CONSULTATIF

Les sujets liés à la qualité environnementale vous passionnent ? Vous habitez Lans ou le territoire ? Vous avez des compétences particulières sur les sujets environnementaux ou une vision large et systémique ? Vous souhaitez partager, débattre et participer à la construction des projets de la Commune ?
Le comité consultatif vous ouvre ses portes ! Pour candidater, merci d'envoyer une lettre à Mme la Maire en expliquant vos motivations et vos compétences en la matière. ■

CHASSE OUVERTE : TOUT SAVOIR !

Depuis le 13 septembre, la chasse est ouverte. Pour information, le vendredi est LE jour sans chasse sur l'ensemble du département.
Afin de suivre les battues en temps réel (secteur, horaires, etc.), pensez à l'application gratuite Chasse Info, mise en place... Randonnée, VTT, cueillette, course à pied, balade à cheval... profitez de la nature bien informés !
Vous croisez un chasseur ? Arrêtez-vous discuter, ils ont toujours quelque chose à dire ! ■

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



© Chasse Info

UN ÉTÉ SANS ACCROC POUR LA SAISON PASTORALE AUX RAMÉES

L'été étant terminé, il est temps de faire un point sur la saison pastorale et le partage des usages de l'alpage communal.
Les brebis et agneaux du groupement pastoral du Pic-St-Michel, réunissant trois exploitations, ont « emmontagné » début juin. Après un été à s'adapter à la chaleur et la sécheresse entre la Sierre et le Moucherotte, le troupeau a pris ses quartiers au Col de l'Arc. Dans un contexte de prédation favorable, avec peu d'attaques de loup, seuls trois chiens de protection veillent sur le troupeau. Leur petit nombre et leur discernement, en plus des parcs de chôme* et du travail du médiateur pastoral et de l'office de tourisme, ont facilité la cohabitation avec les événements, les promeneurs et les sports de pleine nature pratiqués sur l'alpage.
Grâce à la bonne volonté de chacun, randonneurs, traileurs et VTTistes partagent l'espace avec le troupeau sans accroc !

**Emplacement où les bêtes d'un troupeau se reposent pendant les heures chaudes.* ■*



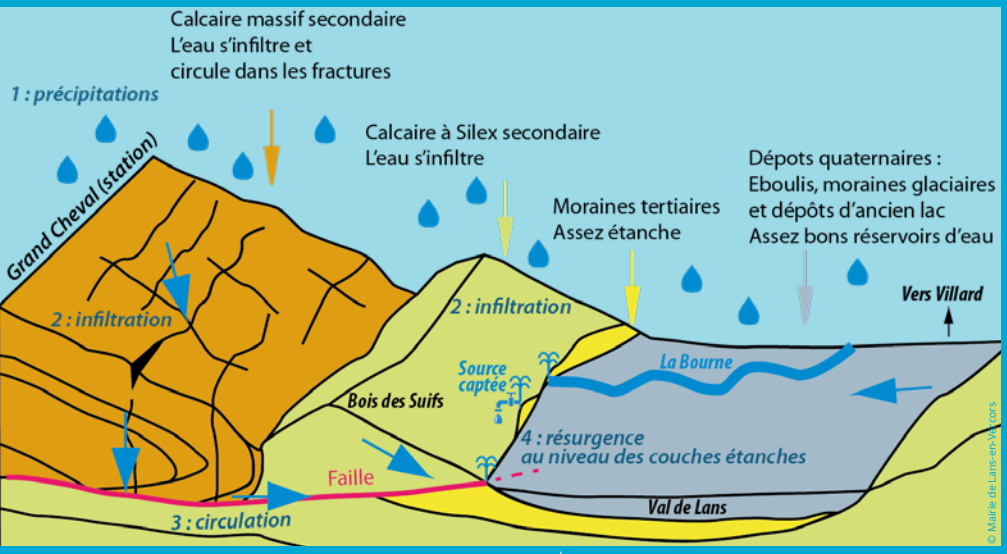
© Simon Dumas

GESTION DE LA FORÊT : UN ÉQUILIBRE ENTRE TOUS LES ACTEURS

La forêt est un lieu où les activités économiques, environnementales et touristiques se rencontrent très régulièrement.
L'exploitation forestière reste une ressource économique majeure, qu'elle soit l'œuvre de la Commune ou des forestiers privés. Les promeneurs comme les sportifs apprécient particulièrement le cadre forestier, avec un enjeu de conciliation des usages de plus en plus marqué. Ces activités doivent également s'articuler au quotidien avec les enjeux environnementaux et climatiques, dans un contexte alarmant. Les arbres sont touchés par des maladies, souffrent du changement climatique et dépérissent. Des coupes sanitaires doivent maintenant être effectuées régulièrement et des actions de plantation sont menées afin de prévenir l'adaptation des espèces au changement climatique. Ces différentes actions ont un impact direct sur les différentes pratiques et la Commune bénéficie du soutien de l'ONF au quotidien pour l'accompagner dans sa gestion forestière. ■

TOUT CONNAÎTRE SUR L'EAU DE LANS

Chaque goutte de pluie contribue à alimenter nos sources, nos rivières et nos captages. En période de sécheresse, la ressource disponible diminue alors que les besoins restent importants. Adapter nos consommations et respecter les restrictions permet de préserver l'eau pour tous les usages, et contribue à la protection des milieux naturels.



D'où vient l'eau de notre robinet ?

Dans le Vercors, une grande partie de l'eau de pluie et de fonte des neiges s'infiltre dans le sous-sol calcaire fracturé. Au fil du temps, l'eau y créé un réseau souterrain : le karst.
Le val de Lans présente une particularité : les glaciers y ont déposé des moraines, constituées d'un mélange d'argile, de sable, de graviers et de blocs. Ces formations peuvent retenir l'eau et constituer de véritables réservoirs naturels, qui alimentent des sources.

C'est une partie de cette eau que nous captons pour notre alimentation en eau potable. L'eau captée rejoint les réservoirs. Avant d'être distribuée par le réseau jusqu'aux robinets, elle est toujours traitée afin de garantir sa qualité sanitaire.

L'eau qui n'est pas prélevée poursuit son chemin et alimente les ruisseaux et les milieux naturels. L'eau des robinets et celle des rivières sont donc une seule et même ressource : prélever de l'eau pour les usages quotidiens, c'est aussi en laisser moins poursuivre son chemin vers les milieux naturels.

Réchauffement climatique et cycle de l'eau

Le réchauffement climatique ne signifie pas forcément qu'il pleuvra moins. Il modifie la répartition des précipitations dans l'année, et la circulation de l'eau. En montagne, avec davantage de pluie et moins de neige en hiver, le manteau neigeux stocke moins d'eau pour la restituer au printemps. De plus, l'augmentation des températures accentue l'évaporation des sols et les besoins en eau de la végétation, conduisant à un assèchement plus précoce des sols en été.
Le réchauffement peut également rendre les épisodes de fortes précipitations plus intenses, pouvant favoriser le ruissellement, au détriment de l'infiltration et de la recharge des réserves souterraines. Ainsi, à précipitations équivalentes, la disponibilité de l'eau tend à diminuer au moment où les milieux naturels et nos usages en ont le plus besoin. Avec le réchauffement climatique, les périodes de pénurie d'eau en été risquent donc de devenir plus fréquentes et plus marquées.

Une ressource à préserver

Les sources ne produisent pas toujours la même quantité d'eau. Celle des Jailleux, principale ressource de Lans, alimente notamment le principal réservoir de la Commune (700 m^3). Or son débit peut diminuer des deux tiers en période d'étiage. La source Fayollat constitue alors une ressource de secours, aujourd'hui principalement utilisée pour la station.
C'est en période touristique, durant l'été, lorsque la ressource est au plus bas, que les besoins sont les plus importants. A cette période, chaque économie compte. Réduire les consommations et respecter les restrictions permet de préserver l'eau nécessaire aux différents usages tout en préservant les milieux naturels. ■

RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue est la semaine nationale des retraités et des personnes âgées en France.
Elle a lieu chaque année au mois d'octobre. Sur le territoire, un programme d'animation a été concocté par la CCMV en partenariat avec de nombreux acteurs, du 5 au 10 octobre. À Lans-en-Vercors, une séance de cinéma, une après-midi « Jeux Séniors » et un goûter intergénérationnel suivi d'un atelier de percussion ont été proposés au Cairn. De quoi réunir toutes les sensibilités et toutes les générations pour bien vieillir sur les 4 Montagnes. ■

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

TOUT SAVOIR SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

C'est un outil obligatoire géré par chaque mairie, pour contacter et protéger les personnes fragiles ou isolées lors de crises (canicule, grand froid, risques exceptionnels), mais aussi tout au long de l'année.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) garantit une stricte confidentialité des données inscrites dans ce registre nominatif, et assure une veille auprès des personnes inscrites lorsque la situation l'exige.

Voici la liste des personnes qui peuvent figurer sur ce registre :

› Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile.
› Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail.
› Les personnes adultes en situation de handicap.

L'inscription au registre est gratuite et facultative. Elle peut être demandée par la personne elle-même, par son représentant légal, ou par un tiers (un proche, un aidant, un médecin).

En complément, et depuis la loi du 8 avril 2024 « portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie », dont le décret d'application a été publié à la fin de l'été, les registres communaux sont désormais alimentés de façon systématique en intégrant : les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie, de la prestation de compensation du handicap ou de « prestations d'action sociale versées au titre de la perte d'autonomie par des organismes d'assurance vieillesse ». Ces données doivent être transmises aux maires par le président du conseil départemental et la caisse d'assurance retraite.

Protéger les plus fragiles, c'est l'affaire de tous !

◊ ***Pour s'inscrire ou inscrire un proche, il est nécessaire de contacter directement le CCAS : mairie@lansenvercors.fr.*** ■

UN PETIT NOUVEAU EN MATIÈRE DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE : LE TAD

Le Transport À la Demande solidaire (TAD) est en service depuis le mois de septembre. Initié par la CCMV, il est né du constat que se déplacer pour certaines personnes est difficile. L'idée était donc d'offrir une solution de déplacement en l'absence de transports collectifs, à des personnes qui ne peuvent pas utiliser une voiture personnelle. Ce mode de transport repose sur des conducteurs bénévoles qui proposent de conduire des passagers là où ils en ont besoin.
L'objectif est de maintenir du lien social, de participer au dynamisme local et de lutter contre l'exclusion en territoire de montagne.

› Comment ça marche ?

Le service repose sur la mise en relation de conducteurs et de passagers ayant un besoin de mobilité : courses, rendez-vous médical, démarches administratives... via une plateforme dénommée Atchoum.
En tant que passager vous pouvez faire une demande 48h à l'avance et en tant que conducteur vous pouvez vous inscrire sur la liste des personnes disponibles. C'est gagnant-gagnant !

◊ ***Plus d'informations et inscriptions : 04 20 26 59 86 ou atchoum.eu.*** ■



© Albane Derene

LA POLITIQUE SOCIALE DE LA COMMUNE

Le Centre Communal d'Action Sociale est une structure rattachée à la Commune qui dispose d'une autonomie financière. Estelle Noyer, agente de la collectivité, consacre une partie de son temps de travail à assurer la gestion des missions du CCAS.
Le CCAS a pour vocation d'accompagner les personnes confrontées à la précarité, aux difficultés sociales ou au handicap, mais aussi de contribuer au bien vieillir et au maintien du lien social dans notre Commune.
Parmi ses actions, le repas de Noël pour les anciens occupe depuis de nombreuses années une place particulière dans la vie de Lans-en-Vercors. Historiquement destiné aux personnes âgées, ce rendez-vous est avant tout un moment de convivialité, de partage et de rencontre. Les personnes qui ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas participer au repas recevaient, quant à elles, un colis de Noël, et ce dès l'âge de 65 ans. Au fil des années, le repas et les colis de Noël ont représenté une part très importante du budget du CCAS, près de la moitié de celui-ci. Face à ce constat et dans la continuité d'une première évolution imaginée afin de réduire les coûts de 30 %, le CCAS a donc souhaité faire évoluer cet évènement. ■

UN NOUVEAU REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

Cette année, le CCAS innove, avec un double objectif : maîtriser ses dépenses tout en redonnant davantage de place à sa mission première : créer du lien social et accompagner les personnes qui en ont le plus besoin.
Le repas de Noël évolue donc dans son format. Il sera désormais proposé au Cairn, dès l'âge de 70 ans, autour d'un repas festif et convivial, animé par une compagnie artistique professionnelle. Chanter, rire, partager et se retrouver : le CCAS souhaite conserver ce qui fait l'essence de ce rendez-vous, tout en lui donnant une nouvelle dynamique.
Dans le même temps, les colis de Noël seront recentrés sur les bénéficiaires du CCAS et les personnes les plus dépendantes, afin que cette attention bénéficie en priorité à celles et ceux pour qui elle représente un véritable soutien.
Tout changement peut, au départ, déstabiliser et susciter des interrogations. Il ne s'agit pourtant pas de faire disparaître l'esprit de Noël, bien au contraire. Il s'agit de le faire évoluer pour qu'il reste un moment de partage et de solidarité, tout en permettant au CCAS de consacrer ses moyens à celles et ceux qui en ont le plus besoin.
C'est aussi cela, l'esprit solidaire de Noël : se retrouver, penser aux autres et veiller collectivement aux plus fragiles. ■



© JP Lenio

COUPON INSCRIPTION

À découper et à retourner avant le 6 novembre 2026.

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

N° DE TÉLÉPHONE

ADRESSE

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

N° DE TÉLÉPHONE

ADRESSE

REPAS

Nombre de personnes
(à partir de 70 ans révolus)

J'accepte que mes données puissent être utilisées dans le cadre des actions du CCAS, dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

LES COMPÉTENCES DES INSTITUTIONS DU TERRITOIRE

En France, les compétences sont réparties entre quatre grands échelons : la Commune, le Département, la Région et l'État. Sur le territoire, la CCMV, le Parc naturel régional du Vercors (PNRV) et l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) sont aussi des acteurs institutionnels essentiels.

Qui fait quoi sur le territoire ?

- Quelques exemples -

La Commune

entretient les bâtiments scolaires et périscolaires



Le Département

gère les infrastructures routières départementales (ex : giratoire de Jaume)



La Région

organise les transports : les lignes régulières et celles de la cité scolaire



L'OTI

assure la promotion du territoire



Le PNRV

protège et valorise le patrimoine naturel et culturel du territoire



La CCMV

gère la filière « déchets » du territoire



© Mairie de Lans-en-Vercors

Au sein du millefeuille institutionnel français, il est parfois difficile de comprendre qui fait quoi. Afin de chercher au bon endroit les réponses aux questions que l'on se pose parfois, voici une brève présentation et des exemples d'actions concrètes afin de s'y retrouver au mieux.

La Commune est la collectivité de proximité par excellence. Elle dispose d'une clause de compétence générale et peut intervenir à ce titre dans de nombreux domaines. Elle gère notamment l'urbanisme et les permis de construire, les écoles maternelles et élémentaires, l'action sociale via les CCAS, ainsi que les équipements de proximité. La maire dispose également de pouvoirs de police pour assurer l'ordre, la sécurité et la salubrité publique.

Le Département est le pilier de la solidarité. Il prend en charge l'aide sociale à l'enfance, le RSA, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées, et la prestation de compensation du handicap (PCH). Également, il finance et entretient les collèges et gère la voirie départementale.

La Région est l'échelon du développement économique et de l'aménagement du territoire. Elle pilote notamment la formation professionnelle et l'apprentissage, gère les lycées, organise les transports régionaux et définit les grandes orientations en matière d'environnement, d'énergie et d'innovation via le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

L'État conserve les compétences régaliennes : sécurité nationale, justice, défense, et fixe les grandes politiques publiques en matière d'éducation, de santé et d'emploi.

Certains domaines - culture, sport, tourisme, environnement - sont des compétences partagées, exercées conjointement par plusieurs échelons dans un esprit de complémentarité. C'est le cas sur le territoire avec la CCMV, l'OTI et le PNRV avec lesquels la Commune travaille en étroite collaboration sur différents sujets. Ce maillage permet de répondre à la quasi-totalité des besoins des habitants du territoire. ■

LES COLLECTIVITÉS ŒUVRENT POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

BIENVENUE À CAMILLE REGNAULT

Depuis début juin, Camille occupe le poste de secrétaire, chargée des affaires générales, au plus proche de la direction et de madame la Maire.



© Mairie de Lans-en-Vercors

KARINE BEYRON CHANGE DE SERVICE

Après une année au service des affaires générales, c'est maintenant en tant que gestionnaire comptabilité et ressources humaines que Karine évolue.



© Mairie de Lans-en-Vercors

LIENS ÉLUS/HABITANTS : ENTRE ATTENTES ET ÉCHANGES CONSTRUCTIFS

Depuis le début du mandat, deux rencontres élus-habitants ont déjà eu lieu, en juin puis en septembre, pour instaurer un espace direct de dialogue. Plusieurs dizaines de personnes sont venues échanger avec les membres du conseil municipal. Merci à elles.
Mobilités, sécurité routière, logement, fiscalité, école… des préoccupations concrètes, et aussi des propositions qui dépassent souvent les situations individuelles et concernent la vie collective. Toutes les demandes ne relèvent pas de la Commune, et toutes ne peuvent pas trouver une réponse immédiate. Elles permettent de mieux comprendre les attentes, d'affiner les priorités et, lorsque c'est possible, d'appuyer les demandes auprès des interlocuteurs concernés. Ces rencontres se poursuivront, avec le souhait de venir dans les hameaux.

◊ ***Prochain rendez-vous : samedi 12 décembre de 9h à 13h dans la salle St-Donat.*** ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE « VOS HABITUDES D'INFORMATION »

Plus de 120 personnes ont répondu au questionnaire, soit 10 % des foyers de Lans-en-Vercors, ce qui permet d'identifier des attentes en matière de communication communale
L'outil le plus utilisé est Illiwap, suivi, à quasi-égalité, par le site internet et le bulletin municipal. La communication de la Commune est jugée plutôt satisfaisante pour la moitié des répondants.
Les sujets qui ont besoin d'être plus mis en avant sont : les grands projets, les actualités du conseil municipal et les évènements. Les décisions prises par la municipalité sont jugées difficile d'accès et 82 % des répondants souhaitent être d'avantage impliqués sur les projets de la Commune via des questionnaires ou des rencontres de quartier.
Les canaux de communication déjà déployés par la Commune seront valorisés et adaptés aux besoins exprimés par les habitants. D'autres supports pourront être mis en place afin de compléter ce dispositif.
Merci pour votre participation. ■

EN SOUVENIR DE LOUIS PISTIEN

Louis Pistien faisait partie de ceux qui sont toujours là : les anciens combattants de la guerre d'Algérie. Le plus breton de tous les Lantiers puisqu'il avait déposé ses valises sur la Commune il y a 45 ans. Louis aimait skier, bricoler, aller aux champignons, la pêche, la pétanque et les jeux de cartes. C'était aussi « notre Loulou », comme l'appelait le CMJ, quand il transmettait sa mémoire auprès de la jeune génération. ■

À LA MÉMOIRE DE MICHEL ROCHE

D'abord agriculteur à la ferme familiale, Michel s'est ensuite rapidement tourné vers le tourisme : moniteur de ski, directeur de l'école de ski, puis fondateur en 1987 du camping « Bois Sigu ».
Bûcheron, charpentier, adjoint et conseiller municipal, il a également transformé et rénové la cabane des Jassinets en restaurant.
Très attaché à sa Commune, il a consacré une grande partie de sa vie à la faire vivre et à la servir. ■

HOMMAGE À PIERRE MAYOUSSE

Né à Lans en 1945, devenu pâtissier très apprécié, Pierre Mayousse a géré l'Hôtel du Col de l'Arc, dès 1968. Très investi dans la vie communale, il fut conseiller municipal et parmi les pionniers du stade de neige. Son implication sans faille, au sein des pompiers et de la sécurité de la Commune, aura quant à elle duré 20 ans. Grand-père occupé : jardinage, ski de fond, vélo et randonnées presque chaque jour, il aimait son village. ■

ÉTAT CIVIL 2025-2026

NAISSANCES

Adèle BLANC-TRANCHANT
Liz STICE GOUFFAULT
Nina ZOZ
Louise MAZET
Thalie, Aurore, Hélène, Marie THÉVENOT DESJONQUERES
Marceau GRISSOT
Maël CHAURIN
Charline DUPONT
Mya et Giuliana MICHELI
Sacha MARTY
Fleur GROSJEAN
Amaury LOGIÉ GACHET
Oriana REYMOND
Jane COLLAVET
Myrtil MALEVERGNE VILAIN
Émile ACHARD-LOMBARD

MARIAGES

Charlotte TAFFOUREAU et Pierre POLÉNI
Tai-Yun CHANG et Adrien SIMORRE
Carole DEGOULET et Terence-Olivier MOSCA-TOBA
Joëlle CHOROT et Bruno PAUGAM
Marie MOULIN et Sacha MILIC
Carole BLUSSET et Maxime BULINGE
Sarah DOUZOU et Thomas ASTULFONI
Aurélia PLIHON et Vincent FISCHER
Marielle MARCEAU et Pierre-Jean RIVAL
Odile VILLAUME et Franck CONIL
Laure DOUKHAN et Maxime BONIS
Candice DEROUBAIX et Ewen LEISHMAN
Sandrine PEYRONNET et Christophe ROUSSANÈS
Lucile DUMOULIN et Eloi GAUTHERON

DÉCÈS

Denise MARECHAL née BUISSON
Roger ROBERT
Hugo DEL PAR
Michel PERLI
Christian PFINGSTAG
Fernanda FAUFERTE née GIGANTE RAMOS
François BLANC-GONNET
Jean-Christophe LECOMTE
Nicole ROCHAS née FAYOLLAT
Thérèse GASCARD née DEFRANCE
Matthieu KORN
Eveline ACHARD-LOMBARD née BLANC-PAQUE
Raymond REPELLIN
Angélic RIVOIRE-PERROCHAT
Georges BERTRAND
Serge DESSENNE
Jean-Jacques LEMOINE
Gérard MEYRIGNAC
Louis PISTIEN
Clément BLANC
Gérald ALVES
Christiane REYMOND née TIVILLIER
Pierre MAYOUSSE
Michel ROCHE
Pierre GOUT
Jacqueline PION née LAURENT-SATIN
Jean-Claude RAVIX
Jean BOIREL
Claire SANCHEZ née JACQUIN
Nicole SECOND née ROBERT
Valérie LEFRERE née DUPERRON

Listes non exhaustives, réalisées en fonction des autorisations préalablement accordées par les ayants droit. ■

LA MAJORITÉ

La fiscalité au service du logement : conformément à notre engagement, la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires a été adoptée.
Cette décision a été prise suite à un diagnostic finances et logement, l'étude des pratiques existantes, un débat entre élus et une réunion publique.
Ici, le logement à l'année est sous tension : seulement 11 % du parc est en locatif, 1 % en social, tandis que 40 % sont des résidences secondaires, soit environ 800 logements.
En agissant sur le bâti existant, nous préservons aussi nos espaces agricoles et naturels.
Nous sommes conscients que cette majoration, 300 € en moyenne à partir de 2027, ne sera pas indolore pour tous. Nous entendons la diversité des situations et restons disponibles pour échanger, comme nous l'avons fait le samedi 19 septembre lors des rencontres de village.
Nous avons pris trois engagements : consacrer cette recette à des projets liés au logement et à l'intérêt collectif ; ne pas l'utiliser pour les dépenses courantes ; rendre compte de son utilisation.
Seule, cette mesure ne suffira pas. D'autres suivront, pour des résultats qui se verront sur le long-terme.
Nous accordons de l'importance à tous ceux qui font vivre Lans, résidents permanents comme secondaires. Notre choix est de donner la priorité au logement à l'année, pour un village vivant, pour permettre à celles et ceux qui travaillent ici de pouvoir y vivre, et préserver nos services.
Nous continuerons à avancer avec vous, avec détermination, proximité et écoute.

LA MINORITÉ

Cinq mois après son installation, la majorité a pris sa première décision forte : augmenter brutalement la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à son taux maximum.
Un choix lourd de conséquences qui va modifier durablement la sociologie de notre village.
Malgré la promesse de campagne de rassembler les habitants, cette mesure vise clairement à exclure les propriétaires de résidences secondaires, y compris des familles enracinées ici depuis des générations, en les poussant à vendre ou à louer.

La municipalité avance deux motifs :
• politique : transformer les résidences secondaires en résidences principales, faisant fi de l'impact sur la ressource en eau et sur les services publics,
• économique : financer la politique du logement dont pour le moment nous n'avons pas encore bien saisi les contours.

Cette décision interroge fortement. La présentation récente des comptes a pourtant prouvé une gestion saine par l'équipe précédente et un endettement très raisonnable. Aucun projet ni besoin de financement nouveau n'a été exposé : il n'y avait aucune urgence à surtaxer. L'argument du logement social brandi par la majorité reste, à ce stade, totalement vide de projet concret.
Au final, cette mesure brutale et arbitraire ne résout rien pour le logement des jeunes, mais choisit de stigmatiser une partie des propriétaires au lieu de miser sur le partage et le vivre-ensemble.

INFOS PRATIQUES

◊ *MAIRIE DE LANS-EN-VERCORS*

1, place de la Mairie
38250 Lans-en-Vercors
Horaires d'ouverture :
• Lundi au jeudi
9h-12h et 14h-17h
• Vendredi
9h-12h et 14h -16h
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr
www.mairie-lansenvercors.fr

◊ *BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE*

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h-11h

◊ *SERVICE URBANISME*

Le service urbanisme reçoit en mairie sur rendez-vous uniquement :
• Lundi 9h-12h et 14h-16h30
• Mardi 9h-12h

Si vous ne recevez pas le bulletin municipal chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie : 04 76 95 40 44 mairie@lansenvercors.fr

Publication éditée par la mairie de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie, 38250 Lans-en-Vercors
Directrice de la publication : Violaine Vignon
Directrice de la rédaction : Violaine Vignon
Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro
Photo de couverture : Monika Surzin
Maquette : Guillaume Véfour
Mise en page : Mairie de Lans-en-Vercors
Impression : Numéricopie - ZAE Les Geymonds, rue des Tamagnards, 38250 Villard-de-Lans
Imprimé en 1950 exemplaires sur papier 100% recyclé Nautilus.
Distribution : DIP distribution

Cet exemplaire ne peut être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique.

SAISON 2026-2027

NOUVELLE VERSION

Le PASS Envie Liberté devient NON NOMINATIF
5 forfaits journée à partager en famille ou entre amis
(dans la limite d'un forfait/jour)

PASS Envie Liberté

5 forfaits Adulte **100€** ~~135€~~

5 forfaits Enfant Étudiant / Senior **80€** ~~114,50€~~

Non nominatif



NOUVEAU

OPTION «Extension Saison+»

Pour les détenteurs du Pass alpin Lans, bénéficiez pour **40€** d'un **accès illimité aux domaines alpins d'Autrans et Méaudre en Vercors** tout au long de la saison !

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

PRÉVENTES

Profitez de tarifs réduits sur le Pass Alpin Lans et les Nordic Pass Vercors !

Votre forfait sur skipass.lansenvercors.com

LANS EN VERCORS

osez le ski naturellement !